

Soirée 12-17 ans

Mercredi 13 mai 19h à 22h30  
Salle des fêtes



**EVENEMENT 12 – 17 ANS**  
**Soirée blanche – Plumes et Paillettes**  
**CONDITIONS & AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné, (NOM Prénom) ....., responsable  
légal de (NOM Prénom) ....., N° de  
téléphone .....autorise :

- 1) Mon enfant à participer à la soirée **du bal le 13 mai 2026 de 19h00 à 22h30 à la Salle des fêtes de Coulogne**
- 2) La ville de COULOGNE à prendre des photographies pouvant être utilisées pour les différents supports de communication existants (journal, brochure, note d'information, site de la commune, réseaux sociaux).
- 3) A repartir seul

**OU**

à ne pas repartir seul et dans ce cas, Mr/Mme (NOM Prénom) ....., N° de  
téléphone....., sera responsable pour récupérer votre enfant. Dans ce cas, il est  
obligatoire de fournir une attestation sur l'honneur.

**(Barrer la mention inutile)**

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- La consommation d'alcool, de cigarettes et de stupéfiants est strictement interdite
- Une tenue correcte est exigée
- Les mesures sanitaires seront respectées selon le protocole en vigueur

**ALLERGIE ALIMENTAIRE**

Mon enfant a une allergie alimentaire  OUI (Précisez).....  
 NON

**TARIF et PERMANENCES**

L'entrée à l'événement est de 4€. Ce montant est à régler en Mairie en **chèque ou en espèce avec montant exacte** aux horaires de permanences suivantes : Le lundi 27 et 4 mai de 17h à 19h et le mercredi 29 avril de 14h à 17h.

**CONDITION DE REMBOURSEMENT**

En cas d'annulation pour raison de la COVID-19 uniquement, cette manifestation vous sera remboursée par la Trésorerie. Un RIB vous sera demandé.

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation à l'événement.

Fait le :

Signature du responsable légal :

*Plumes et Paillettes*

La Ville de Coulogne traite vos données dans le cadre de la participation de votre enfant au Bal organisé le 13 mai 2026. Ce traitement repose sur l'organisation d'un événement de la collectivité. Les données sont traitées uniquement par le Service communication et jeunesse, 26 Place de la Mairie, 62137 COULOGNE. Elles sont conservées jusqu'à deux jours après l'événement. Passé ce délai, elles seront archivées définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si une aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits et introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile.

